

Décisions stratégiques prises par la direction du groupe	42 %	24 %	51 %	59 %
Accent mis sur les activités essentielles	18 %	21 %	18 %	18 %
Accès à des connaissances et technologies spécialisées	11 %	13 %	12 %	12 %
Stimulants fiscaux ou autres incitatifs financiers	2 %	2 %	4 %	..

Note : Parts des entreprises ayant eu recours à l'impartition internationale entre 2001 et 2006 et déclarant comme étant « très important » le motif en question.

Source : Statistique Danemark, p. 54.

En raison de facteurs non liés aux coûts de main-d'œuvre, les anciens États membres de l'UE (UE-15) ont été les destinations les plus fréquentes de la délocalisation des activités des entreprises finlandaises (tableau 2.2.), suivies de près par les nouveaux États membres de l'UE (UE-12)³. Il n'est donc pas étonnant par ailleurs que les entreprises manufacturières aient principalement pris la direction de la Chine. L'Inde et la Russie ont également attiré des entreprises manufacturières finlandaises.

Tableau 2.2. Part des entreprises comptant 50 employés ou plus en Finlande ayant délocalisé des activités entre 2001 et 2006

	Ensemble des secteurs (ensemble des fonctions)	Fabrication (ensemble des fonctions)	Services (ensemble des fonctions)
Anciens États membres de l'UE	52 %	48 %	58 %
Nouveaux États membres de l'UE	50 %	53 %	45 %
Russie	10 %	12 %	8 %
Autres pays d'Europe	8 %	9 %	7 %
Chine	19 %	27 %	7 %
Inde	15 %	13 %	17 %
États-Unis et Canada	8 %	9 %	6 %
Autres pays	10 %	10 %	9 %

Source : Statistique Finlande.

Comme dans le cas de la Finlande, les anciens États membres de l'UE ont été la destination la plus fréquente de la délocalisation pour la Norvège, alors que dans le cas de la Suède, les nouveaux États membres de l'UE ont été la principale région de délocalisation. Cependant, la destination la plus fréquente des activités de délocalisation des entreprises danoises a été l'Asie (Statistique Danemark, p. 26).

³ Les anciens États membres sont l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la Finlande, la France, l'Allemagne, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal, l'Espagne, la Suède et le Royaume-Uni.

Les nouveaux États membres sont la République tchèque, l'Estonie, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, la Hongrie, Malte, la Pologne, la Slovénie, la République slovaque, la Bulgarie et la Roumanie.